









Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Une entreprise d'utilité sociale au service du territoire



Ingénierie et services pour entreprendre autrement

# Editorial

L'accroissement des besoins en matière de cohésion sociale, d'environnement et de revitalisation des territoires, conjugué à un processus continu de décentralisation et à une multiplication des partenariats publics/privés, favorise l'émergence d'initiatives socio-économiques innovantes.

Dans ce contexte, la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) représente une des réponses les plus prometteuses pour des projets qui concilient efficacité économique et utilité sociale. La Scic permet d'impliquer dans le développement de ces entreprises l'ensemble des "parties prenantes" : initiateurs, salariés, bénéficiaires, collectivités locales, financeurs ; elle présente, de ce point de vue, un intérêt majeur pour ceux qui veulent entreprendre autrement au service des territoires.

Ce document se propose de faire mieux connaître la Scic et de rendre compte de ses réalités au travers de témoignages. Nous espérons qu'il contribuera à susciter de nouveaux projets et pour le moins, qu'il donnera envie d'en savoir plus sur cette forme novatrice d'entreprise sociale.

Hugues Sibille Président de l'Avise

Jum

Directeur de la publication : Patrick Gèze - Coordination et rédaction : Avise et Inter-Réseaux Scic, avec la collaboration de la Scop La Péniche - Maquette et conception graphique : Groupe Baton Rouge/Polyprint.

Merci à celles et ceux qui, à travers leur témoignage, ont contribué à la réalisation de cette publication.

# Sommaire

LA SCIC : À NOUVEAU CONTEXTE, NOUVEL OUTIL	4
■ De nouvelles coopérations sur les territoires	4
■ Un outil innovant soutenu par de nombreux acteurs	5
■ Histoire de Scic : Ôkhra, du pigment dans la culture	6
LA SCIC : L'ESSENTIEL POUR COMPRENDRE	<b>7</b>
■ Une entreprise d'utilité sociale	7
Au cœur de la Scic : le multisociétariat	8
■ Entreprendre ensemble au service d'un territoire	9
■ Histoire de Scic : Revi+, environnement et insertion	10
LA SCIC : DE L'IDÉE AU PROJET	<b>1 1</b> 11
■ Trois clés pour bien démarrer	11
■ Histoire de Scic : ATR05, vitrine des acteurs touristiques	12
LA SCIC : LES RESSOURCES	<b>1</b> 3
■ La France des Scic	13
S'informer et approfondir	14
■ Échanger et rencontrer	15

# à nouveau contexte, nouvel outil

Affirmation de l'échelon local, multiplication des partenariats entre acteurs publics et privés, émergence de nouveaux besoins sociaux, culturels et environnementaux : le contexte des territoires évolue. La Scic, comme projet d'entreprise, s'inscrit au carrefour de ces enjeux.

# De nouvelles coopérations sur les territoires

Les dynamiques de projet, alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale, se multiplient sur les territoires. Elles impliquent des entrepreneurs, des salariés, des financeurs, des élus, des fonctionnaires territoriaux, des responsables associatifs, des bénévoles, des bénéficiaires...

Cette mobilisation globale induit des coopérations actives et multiples au service d'un intérêt collectif. De nombreux domaines d'activité sont concernés comme les services à la personne, les services aux collectivités et aux entreprises, l'environnement, la culture, l'éducation, le sport, la santé, les transports, l'immobilier, le tourisme ou l'informatique.

Les collectivités locales manifestent un intérêt croissant pour ces projets économiques de développement local à plus-value sociale. Au point de vouloir participer à ces initiatives selon des modalités qui dépassent le simple soutien financier.

# UN MOUVEMENT **émergent et prometteur**

L'idée de la Scic a pris forme avec les consultations régionales de l'économie sociale (2000) organisées par la DIES (Délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociale) et avec une expérimentation de projets (la DCI, Démarche collective d'innovation). Ces initiatives ont permis de valider des propositions qui aboutiront à la loi du 17 juillet 2001 (décret du 21 février 2002). La première Scic a été créée en février 2002. Une autre loi régit les Scic HLM (loi du 1<sup>er</sup> août 2003 et décret du 14 octobre 2004).

Au 1er janvier 2008, on compte :

- $\rightarrow$  107 Scic en activité (2/3 Scic Sarl 1/3 Scic SA)
- → 50 % des Scic créées *ex nihilo*, 40 % issues de transformations d'associations et 10% issues d'autres transformations (SARL. SA. UES)
- → dans plus d'1 Scic sur 3, une collectivité territoriale, au moins, détient du capital
- → 10 salariés par Scic en moyenne (6,5 ETP)
- → montant du capital en moyenne : 52 800€
- → plus de 40 secteurs d'activités (environnement, services, culture, sport...)

Source: "Observatoire Scic", mars 2008. Voir www.scic.coop



# Un outil innovant soutenu par de nombreux acteurs

Le choix du statut Scic représente une alternative possible aux statuts existants (SARL, SA, association, société d'économie mixte...) qui ne sont pas toujours adaptés. La Scic intéresse des initiatives en création comme des structures existantes - la législation permettant leur transformation en Scic sans création de nouvelle personne morale et sans remise en cause, a priori, des contrats, agréments ou conventions en cours.

Au niveau national, le développement des Scic est accompagné par divers réseaux de l'économie sociale (Confédération générale des Scop, Avise, Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole, Groupement national de la coopération, Union nationale pour l'habitat des jeunes...). Il est aussi soutenu par la Caisse des Dépôts, la Fondation Macif, la Fédération des parcs naturels régionaux et de nombreuses autres organisations qui croisent leurs analyses et apportent leurs compétences au sein de l'Inter-Réseaux Scic, un espace informel de réflexion sur le sujet.

Les lancements de la plateforme Scic au sein de la CG Scop et de l'Observatoire des Scic, avec le concours particulier de la DGEFP, concrétisent par des actions d'échange, d'expérimentation, de capitalisation et de sensibilisation, la structuration en cours de l'action collective des Scic.

L'Avise contribue, par ailleurs, à produire et à diffuser des outils méthodologiques et techniques en direction des porteurs de projet, des collectivités locales, des accompagnateurs à la création d'entreprises, etc. (voir p. 14).

# DES ACTEURS **témoignent**

La Scic est un excellent statut pour les projets de développement durable du territoire. Ce statut permet et favorise le multipartenariat contractuel tout en maintenant, par sa forme juridique de SA ou de Sarl, un dynamisme propre à l'économie privée. C'est un outil d'économie mixte qui fait confiance à l'initiative citoyenne, tout en associant les collectivités publiques.

### Mathieu Barrois,

PDG de la Scic Ôkhra

Exploitation et développement du conservatoire des ocres et des pigments appliqués.

Fiscalisée depuis 1999, l'association Revi+ était à l'étroit dans son statut ; elle avait du mal à développer des coopérations avec les entreprises privées de son secteur, à répondre aux appels d'offres des collectivités dont elle pouvait recevoir des aides et à nouer de vrais partenariats avec ses usagers. Comme Revi+ insérait des publics en difficulté, le statut Scic correspondait à nos besoins : un cadre juridique plus adéquat à notre activité marchande mais permettant de conserver une dimension d'utilité sociale.

#### Jean-Pierre Caume,

président de la Scic Revi+

Insertion par l'activité économique (gestion des déchets, manutention et transport de marchandises).

# HISTOIRE DE SCIC

# Ökhra, du pigment dans la culture

L'association Ôkhra, créée en 1994, s'est transformée en Scic début 2005. Son objet : contribuer à la sauvegarde et à la promotion des savoir-faire traditionnels liés à la production de l'ocre et à l'utilisation des matériaux de la couleur dans différents domaines comme le bâtiment, les métiers d'arts, la peinture, le papier...

### Développer des activités autour d'un site culturel

Ôkhra, ce n'est pas seulement la couleur. En partenariat avec la commune de Roussillon, Ôkhra a notamment contribué à la revalorisation du site de l'ancienne usine d'ocres "Mathieu" et a, dès l'origine, développé conjointement des activités économiques et des activités culturelles au sein du Conservatoire des ocres et des pigments appliqués. Ôkhra a aussi créé Le Jardin des teinturiers, pour faire découvrir la pratique des teintures à colorants végétaux. La Scic assure également un travail sur la transmission des savoir-faire liés à l'usage des matériaux de la couleur et aide au montage de projets d'entreprises à vocation culturelle.

#### Du multipartenariat au multisociétarial

"En changeant de statut, nous n'avons pas changé d'objectifs", souligne Mathieu Barrois, PDG d'Ôkhra. "Nous transformer en Scic a été une question d'image. Beaucoup de gens pensaient qu'une association ne pouvait pas faire de commerce, nous avons voulu montrer que l'on pouvait faire de l'économique et du culturel".

Désormais, la Scic compte 180 coopérateurs, dont 16 salariés permanents. La Région PACA est entrée dans le capital en 2007, rejoignant ainsi les communes de Roussillon, de Rustrel, le Parc naturel régional du Luberon, une communauté de communes, ainsi que des fabricants de pigments, des associations locales et des particuliers. "Le point important de la transformation, tient à préciser Mathieu Barrois, c'est le passage d'un multipartenariat à un multisociétariat qui est censé impliquer plus avant les sociétaires dans le projet".

Aujourd'hui s'amorce la phase d'évaluation, avec la méthode DEVUSE, des retombées indirectes sociales ou locales : le projet a généré, depuis l'origine, un flux de 13 millions d'euros.

- Domaines d'activité :
   Culture et promotion de techniques artistiques autour de l'ocre
- Nombre de salariés : 16
- Nombre de sociétaires : 180
- Chiffre d'affaires : 1 350 000 € HT (en 2007)
- Année de création : 1994 pour l'association, 2005 pour la transformation en Scic
- Implantation géographique : Commune de Roussillon (84)
- Type de zone : rurale
- Contact :

Ôkhra

84220 Roussillon

Tél. / Fax : 04 90 05 66 69 Courriel : info@okhra.com Site : www.okhra.com





**Mathieu Barrois,** PDG de la Scic Ôkhra

# La Scic l'essentiel pour comprendre

Permettre à des acteurs, producteurs de biens ou de services, financeurs, collectivités locales, bénéficiaires, d'entreprendre ensemble au service d'un territoire ou d'une filière, telle est la vocation de la Scic.

# Une entreprise d'utilité sociale

"Les sociétés coopératives d'intérêt collectif sont des sociétés anonymes ou des sociétés à responsabilité limitée à capital variable régies [...] par le Code de commerce. Elles ont pour objectif la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale\*".

La Scic n'est donc pas un "OVNI juridique", sa définition est très claire! Elle est soumise aux mêmes contraintes (efficacité économique, impôts...) que toute autre société. Elle bénéficie aussi des mêmes avantages (aides à l'emploi, aides à la création et au développement de l'activité, certains financements publics, etc.).

Pour autant, la Scic n'est pas une société comme les autres. Elle se distingue par sa mission d'utilité sociale, sa forme coopérative, son multisociétariat ouvert aux collectivités publiques ou encore par l'impossibilité d'enrichissement de ses sociétaires. Certaines Scic intègrent aussi un objectif d'insertion par l'activité économique ou ciblent plus particulièrement des publics fragilisés.

La rémunération des parts du capital est étroitement plafonnée. De plus, 57,5 % au moins des excédents annuels doivent être affectés à des réserves impartageables, afin de renforcer l'autonomie et la pérennité de l'entreprise.



Sans ce statut, notre projet n'aurait jamais vu le jour. Il a apporté la crédibilité économique nécessaire et a garanti aux partenaires la nondérive éthique du projet.

François Goudenove,

président de la Scic Websourd Services aux sourds et malentendants basés sur les nouvelles technologies, www.websourd.org Les objectifs du développement durable sont, pour ainsi dire, inscrits dans les gènes du statut Scic et c'est ce qui nous a naturellement séduit : l'utilité sociale et la transversalité qui s'affirment grâce au multi-sociétariat, la gouvernance démocratique, la performance économique du statut coopératif, qui mutualise les moyens sans rémunérer chèrement le capital. Notre projet, visant à promouvoir les énergies renouvelables et l'éco-construction, intéresse aussi bien les collectivités locales que la population ou les entreprises du territoire. C'est l'expression d'intérêt collectif qui nous fédère et justifie cette forme de coopération.

**Vincent Gastaud,** gérant de la Scic PEREn

Forum des énergies renouvelables et de l'environnement, www.ecoseve.com

<sup>\*</sup> Extrait de l'article 19 guinguies de la loi 2001-624 du 17 juillet 2001.

# Au cœur de la Scic : le multisociétariat

Comme toute coopérative, la Scic fonctionne sur le principe "1 associé = 1 voix", alors que dans une entreprise classique, c'est le nombre d'actions possédées qui détermine le poids de l'actionnaire.

L'originalité de la Scic par rapport aux autres coopératives est d'impliquer dans le développement de son activité l'ensemble des acteurs concernés : salariés mais aussi collectivités locales. bénéficiaires, bénévoles... Toutes ces parties prenantes peuvent être associées au capital de la coopérative et participer à sa gestion : ce multisociétariat est au cœur de la Scic.

Une Scic doit comporter au moins trois catégories d'associés dont deux obligatoires (salariés et bénéficiaires). Chaque associé dispose d'une voix à l'assemblée générale. La Scic prévoit de plus la possibilité d'aménager des procédures de vote (via les collèges) permettant de pondérer les voix selon des règles encadrées par la loi et définies précisément dans les statuts. Le statut de Scic permet une implication active des collectivités locales qui peuvent détenir jusqu'à 20 % du capital.

# **DES ACTEURS témoignent**

66 Le choix de la Scic, par le multisociétariat qui intègre les porteurs de projet, la communauté de communes et des acteurs locaux, favorise l'émergence d'activités et contribue ainsi à une réelle dynamique de développement territorial.

## Stéphane Montuzet,

directeur du comité du bassin d'emploi du Seignanx Sociétaire public de la Scic Landes 66 Le statut de SCIC est le seul qui corresponde à notre philosophie d'action centrée sur la collégialité. Nous réfléchissons ensemble dans les groupes de travail sur l'évolution des produits que nous distribuons, et par ailleurs, nous tentons de capitaliser les expériences de chacun pour qu'elles profitent à tous. Les salariés, les membres fondateurs dont l'Œuvre des villages d'enfants et la Mutualité francaise, comme les clients, tous participent à ces groupes.

#### Bernadette Grosveux.

administratrice et fondatrice de la Scic Evasoc Société informatique qui développe et distribue des logiciels pour le secteur médico-social. www.evasoc.com













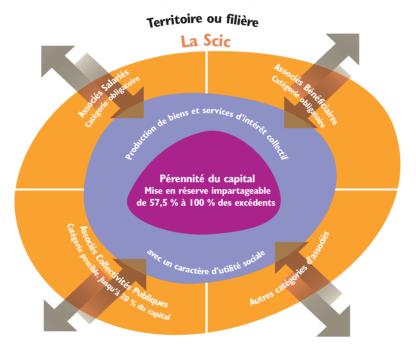






# Entreprendre ensemble au service d'un territoire

L'ouverture de la Scic à toutes les parties prenantes de l'activité, son attachement à leur bonne coopération dans un souci d'intérêt collectif, sa vocation à la fois locale, économique et sociale en font une véritable entreprise de développement durable.



# Les Scic aujourd'hui

Les Scic partagent un objectif transversal : mettre des activités économiques et d'utilité sociale au service du développement du territoire. Les domaines d'intervention ne cessent de se diversifier au fur et à mesure que de nouvelles Scic se créent :

- → Activités immobilières
- → Appui à la création d'entreprise
- → Appui technologique
- → Auto-partage
- → Bâtiment et Eco-construction
- → Commerce (bio équitable produits HQE)
- → Culture (cinéma, théâtre, musiques actuelles, métiers d'arts...)
- → Éducation
- → Énergies renouvelables (études, installation, production)
- Environnement (préservation, entretien, valorisation...)

- ightarrow Formation professionnelle
- → Gestion des déchets (collecte, tri, valorisation...)
- $\rightarrow$  NTIC
- $\rightarrow$  Presse
- → Restauration
- → Santé
- → Services de proximité, services aux personnes
- → Services informatiques
- $\rightarrow$  Sport
- $\rightarrow$  Tourisme



# HISTOIRE DE SCIC

# Revi+, environnement et insertion

Revi+ est une entreprise innovante qui a su allier démarche environnementale, insertion des personnes en difficulté, gouvernance démocratique et ancrage sur le territoire.

### Relever le défi, gagner le pari

Suite à un appel d'offres lancé en 1994 par la ville d'Angoulême pour la collecte et le recyclage des ordures et déchets industriels, Jean-Pierre Caume, alors bénévole dans une association locale qui s'intéressait à l'insertion (et par ailleurs, responsable des marchés professionnels dans une banque) décide de relever le défi. L'association Revi+ est créée. Après 6 mois d'expérience, l'activité est professionnalisée pour finalement être fiscalisée en 1999, perdant ainsi ses aides à l'emploi. Le statut juridique de la Scic est créé peu après, en 2001. "Cette « formule » nous permettait de conserver une prise de décision collégiale et des moments de vie démocratique", explique Jean-Pierre Caume. Quatre collèges sont créés : salariés, collectivité (l'agglomération), usagers (la chambre de commerce et d'industrie), bénévoles et autres partenaires.

#### Persévérer malgré les obstacles

"Le passage en Scic a été un parcours du combattant. Nous n'étions que la 2° ou 3° structure dans notre région à nous intéresser à ce statut ! Malgré les obstacles juridiques et administratifs, nous avons fini par obtenir le statut en décembre 2003. Nous avons persévéré et mesurons aujourd'hui toute l'efficacité et l'intérêt de ce statut : ancrage dans le territoire, gouvernance démocratique et reconnaissance accrue de nos partenaires".

La Scic SA intervient sur la partie résiduelle des déchets non prise en charge par la collectivité. La collecte se fait à la carte, en fonction des besoins. Le tri s'organise ensuite et les déchets sont envoyés vers des plateformes de recyclage spécialisées. Revi+ travaille également à la mise au point d'un nouveau procédé de recyclage, en partenariat avec une autre Scic: Rescoll, à Bordeaux. Entreprise d'insertion, elle met l'accent sur la formation du personnel, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la pérennité de l'emploi. Elle participe également à des réseaux d'insertion ou de l'économie sociale et est partenaire de France Nature Environnement.

- Domaines d'activité : Insertion et environnement
- Nombre de salariés : 12
- Nombre de sociétaires : 19
- Chiffre d'affaires : 500 000 € (en 2007)
- Année de création : Sous forme associative depuis 1995, en Scic depuis 2003
- Implantation géographique : Angoulême
- Type de zone : urbain
- Contact :

Revi+

Rue de la Brigade Rac 16000 Angoulême Tél. : 05 45 60 24 48

Courriel: reviplus@wanadoo.fr Site: www.reviplus.com





Jean-Pierre Caume, président de la Scic Revi+

# de l'idée au projet

Si la Scic présente un intérêt fort comme outil de développement local, elle n'est pas pour autant une formule magique : elle est simplement une autre façon d'entreprendre collectivement par et pour un territoire ou une filière.

# Trois clés pour bien démarrer

1- Le statut Scic peut paraître complexe mais cette complexité ne fait que refléter la réalité de tout développement local multipartenarial.

De plus, le multisociétariat, aussi ambitieux et exaltant soit-il, n'est pas une fin en soi mais simplement un moyen : il ne dispense pas d'élaborer et de bien articuler un projet économique viable et un projet social clair, ce qui fondamentalement ne dépend pas du statut.

- 2- La Scic introduit des innovations importantes qui peuvent bousculer les habitudes et demander un temps de rodage. Les dirigeants issus du milieu associatif doivent ainsi s'adapter aux méthodes de gestion propres aux sociétés. À l'inverse, ceux qui viennent de l'entreprise classique ont à s'approprier les principes coopératifs et la logique du multisociétariat, en rupture avec l'approche traditionnelle "actionnaire / producteur / client". Les collectivités publiques doivent également trouver leurs marques dans le cadre d'un pilotage collectif de l'activité, différent des pratiques classiques de régie, de délégation de service public ou de société d'économie mixte (SEM).
- 3- Fin 2007, près de 40 % des Scic comptaient des collectivités territoriales dans leur sociétariat (rappelons que ce n'est pas une obligation).

Ces partenariats d'un nouveau genre s'avèrent d'autant plus fructueux que les collectivités sont impliquées en amont du projet et bénéficient d'une information concrète et pragmatique sur le statut Scic. Le projet d'entreprise a également tout intérêt à s'appuyer sur des partenariats déjà existants que la Scic viendra renforcer et approfondir.

# DES ACTEURS **témoignent**

Il faut donc plus informer et mieux informer :
il faut développer des compétences
techniques pour montrer comment on peut
passer de l'idée au concret. Quoi qu'il en
soit, je reste convaincue que la Scic est une
excellente solution pour créer de l'emploi,
innover et réagir aux problèmes locaux.

Annick Guyot, animatrice locale d'insertion Conseil général de la Nièvre La Communauté Urbaine de Strasbourg est aujourd'hui, derrière la Ville elle-même, le second financeur public de la SCIC Autotrement. L'autopartage représente une solution économique et écologique dont je fais régulièrement la promotion auprès des mes homologues d'autres collectivités territoriales. Celles-ci ont intérêt à soutenir ces initiatives, du moins leurs mises en place, car l'activité s'autofinance rapidement dès que la taille critique, environ 50 véhicules, est atteinte.

**Hugues Geiger**,

vice-président de la Communauté Urbaine de Strasbourg Sociétaire public de la Scic Autotrement de Strasbourg

## HISTOIRE DE SCIC

# ATR05, vitrine des acteurs touristiques des Hautes-Alpes

ATR05 vise à mutualiser et à développer, par le biais d'Internet, la mise en réseau des offres des professionnels du tourisme en associant les élus, les offices du tourisme et les particuliers des différents territoires du département des Hautes-Alpes.

#### De la concurrence au partenaria

L'idée a été lancée par l'agence de voyage ATR05 (Agence touristique réceptive des Hautes-Alpes) qui fonctionne depuis 2003. Lors des états généraux touristiques en 2002, le constat est fait que le territoire vivant à 90 % du tourisme n'offre pas un service en adéquation avec les demandes du marché.

"La mise en réseau des offres touristiques manquait cruellement dans le département. Chacun communiquait pour son clocher. Or, pour se rendre visible, il faut décloisonner et voir plus large", constate Dominique Ferrero, directrice et gérante d'ATR05. Elle entame alors un travail de sensibilisation des différents acteurs publics et privés du secteur. La finalité est de dépasser les barrières administratives et de répondre à une ouverture exigée par les clients. L'entreprise adopte le statut Scic qui permet, en toute transparence, de faire travailler ensemble élus, offices et professionnels du tourisme, souvent en concurrence sur un même territoire. Au moment de la transformation en Scic et de l'agrément en août 2005, le conseil général détient 20 % du capital de la Scic, les salariés 10 %, les offices de tourisme 10 % et les acteurs du secteur privé les 60 % restants. Comme dans toute coopérative, les différents sociétaires ont le même poids au sein de l'assemblée générale, indépendamment de l'apport en capital. Le projet se concrétise. "Les prestations sont centralisées sur notre site qui recense toutes les offres touristiques, y compris celles provenant des coins les plus reculés du département, explique la directrice, l'agence évite ainsi une démultiplication des centres de réservation, inefficace et coûteuse".

#### Argument de vente : le terroir

Le site d'ATR05 est une vitrine pour tous les territoires du département. "Par la relation constante avec les acteurs locaux, nous en connaissons toutes les spécificités. Camping, chambres d'hôtes, deux-pièces ou hôtels quatre étoiles, nous sommes en mesure de proposer une prestation adaptée à nos clients", précise Dominique Ferrero. L'offre d'accueil se diversifie aussi vers des publics spécifiques. L'initiative séduit d'autres territoires. Un consortium de quatorze agences de voyage des régions PACA et Corse, a été créé en septembre 2007, afin de mutualiser l'ensemble des prestations des territoires sous le nom "Alpes Provence Méditerranée".

• Domaines d'activité : Développement touristique

Nombre de salariés : 5Nombre de sociétaires : 35

• Chiffre d'affaires : 2 150 000 € (en 2007)

 Année de création : sous forme d'agence de voyages (EURL) en 2003, en Scic Sarl depuis 2005

• Implantation géographique : Hautes-Alpes

Type de zone : rurale et montagnarde

• Contact :

Tél.: 04 92 20 63 63 Site: www.atr05.fr



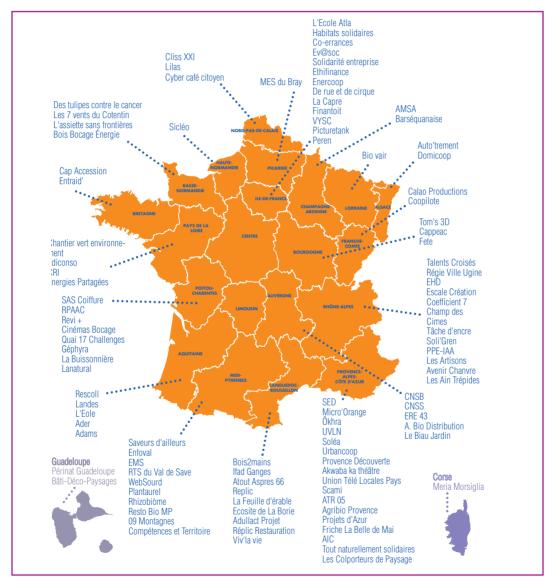


**Dominique Ferrero,** directrice de la Scic ATR05

# La France des Scic

107 Scic en activité au 1er janvier 2008 : environnement, services, recherche, culture, sport... plus de 40 secteurs d'activités. Salariés, clients, investisseurs, collectivités territoriales, associations, entreprises... une diversité d'associés pour l'intérêt collectif.

Pour en savoir plus : www.scic.coop



# La Scic, une évolution d'inspiration européenne

D'autres types d'entreprises à but social se sont développés dans les années 1990 dans différents pays européens, en Italie notamment où le mouvement des coopératives sociales connaît un succès important (plus de 7000 aujourd'hui), mais aussi au Royaume-Uni, en Belgique ou en Espagne.

# S'informer et approfondir

#### LE SITE PORTAIL DES SCIC

#### www.scic.coop

Sur ce site de référence, vous trouverez notamment la liste des Scic agréées, les contacts en région pour vous orienter vers le bon interlocuteur selon votre territoire ou votre filière, une foire aux questions les plus fréquentes, des textes de loi, de la documentation, l'agenda des événements à venir...

## → LES PUBLICATIONS DE L'AVISE

### Collection "les Guides de l'Avise" :

- Les Scic en 40 questions.
- Scic et collectivités locales en 30 questions.
- Scic et collectivités locales : pourquoi et comment participer ?

### Collection "les Notes de l'Avise" :

- Les SCIC: aspects juridiques, organisationnels et financiers.
- SCIC et collectivités locales. Participation au capital, régime des aides et marchés publics.

### Collection "les Cahiers de l'Avise" :

• Société coopérative d'intérêt collectif : bâtir un projet au service du territoire.

#### Hors collection :

- Nouvelles coopérations et territoires : ils agissent, ils témoignent.
- La fonction dirigeante d'une Société coopérative d'intérêt collectif.
- Scic, un outil innovant pour construire des prestations de service dans le secteur du sport. En partenariat avec le Ministère en charge des sports.

## > LES OUTILS MULTIMÉDIAS DE L'AVISE

#### **DVD**:

• "Ils agissent et témoignent". Quatre films courts présentant les expériences de nouvelles coopératives au service des territoires.

## Kit pédagogique :

• "Organiser une session de sensibilisation aux Scic". Destiné aux formateurs, aux experts du développement local et aux spécialistes de la création d'entreprise, cet outil qualifiant permet de concevoir des modules de sensibilisation et de formation aux Scic, adaptés à tout type de public.



L'ensemble de ces outils sont à télécharger ou à commander sur : www.avise.org



# Échanger et rencontrer

### DES INTERLOCUTEURS LOCAUX

Sur les territoires, des réseaux, des consultants ou des entreprises peuvent accompagner des porteurs de projets ou répondre à toute personne se questionnant sur la Scic :

- Les Unions régionales des Scop (UR Scop)
- Les Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA)
- Les Chambres régionales de l'économie sociale (CRES)
- La tête de réseau régionale ou nationale ayant une expertise dans le domaine d'activité visé (Coop de France ou la FN Cuma pour le secteur agricole, les Parcs Naturels Régionaux pour le développement local, l'Unhaj, etc.)

Ces acteurs organisent également de nombreuses initiatives régionales d'information sur les Scic (conférences, journées d'information, collogues...).

Sur le site www.scic.coop, la rubrique "régions" vous orientera vers le bon interlocuteur sur votre territoire ou dans votre filière. La rubrique "agenda" vous informera des événements à venir.

# Un service de transfert de savoir-faire

Vous êtes responsable associatif et vous envisagez la transformation de votre association en Scic ? Gérant d'une Scic ou porteur d'un projet, vous souhaitez vous qualifier dans un domaine spécifique ? Le transfert de savoir-faire (TSF) peut vous apporter les réponses appropriées !

Le TSF est un dispositif de qualification et d'accompagnement pour les entrepreneurs sociaux. Le principe en est simple : un entrepreneur expérimenté fait bénéficier de son expérience et apporte ses compétences à un autre entrepreneur social demandeur d'une qualification.

L'Avise joue un rôle de facilitateur et assure la mise en relation entre le porteur de projet et l'expert, à travers son dispositif de TSF.

Pour en savoir plus, consultez www.avise.org/tsf

Vous vous interrogez sur le statut Scic?

Vous voulez entreprendre en conciliant utilité sociale, performance économique et gouvernance participative ? Cette publication, téléchargeable gratuitement sur **www.avise.org** s'adresse à celles et à ceux qui souhaitent en savoir plus sur la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif).

Elle propose au lecteur un ensemble de repères, de témoignages et de ressources qui lui permettront de mieux comprendre l'intérêt et la réalité de cette forme novatrice d'entreprise sociale.



Ingénierie et services pour entreprendre autrement

